

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin 2020

2020/027

Présents : Denis FEGNE / Gisèle VINCENT / Philippe SOULE-PERE / Régine TOSON / Jean TRILLE / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Juliette SALANNE / Alexandre ARRIZABALAGA / Stéphanie MARQUEZ / Sébastien ABADIE / Dominique GAYE / Serge ALMENDRO / Ingrid SAEZ-BOUTARFA / Bruno CAZERES / Laëtitia CAZABAN / Michel DUHAMEL / Caroline ECORCHON / Bernard LHOSSEIN / Hélène FRANCES / Jean-Christophe MADELAINE / Sandrine TREBUCQ / Jean-Baptiste MARTINEZ

Absents excusés :

Absents non excusés

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

LANCEMENT DE CONSULTATION POUR DES ETUDES

Monsieur le maire rappelle que lors de l'élaboration du programme pour la campagne municipale il a été arrêté le principe du lancement de plusieurs études sur des projets très différents :

1. Rénovation thermique de la salle Pierre Comet : en effet après avoir changé le parquet en 2019 il est prévu de réaliser dans les prochains mois une rénovation totale de la salle. Le premier objectif sera de diminuer la consommation d'énergie, pour cela il est indispensable de réfléchir en amont à différentes possibilités d'isolation de ce bâtiment énergivore.
2. La création d'un éco-quartier au Pouey : cette démarche qui se déroulera sur plusieurs années nécessite l'apport d'un bureau d'études car même si la labelisation « éco-quartier » ne sera pas un objectif c'est bien une démarche participative qui sera recherchée.
3. Schéma vélo et pistes cyclables : il semble que cette étude puisse être réalisée via le chargé de mission vélo recruté par l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

Ainsi informé et après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à lancer toutes les démarches nécessaires pour trouver des bureaux d'études pour les trois projets énoncés ci-dessus ainsi qu'à solliciter toutes les subventions possibles auprès des financeurs habituels.

Le Maire

Denis FEGNE

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 22 JUIN 2020
de la publication le 22 JUIN 2020

IBOS,
Le 22 JUIN 2020

Le Maire,

Denis FEGNE

